

PARIS | GANG BANGS Le propriétaire de locaux situés au sous-sol d'un immeuble du XV^e les loue à une société qui accueille des orgies. Alertés par les riverains, nous avons enquêté.

« On voit arriver une horde d'hommes en rut »

L.F.

DANS LES ÉTAGES bien entretenus, des retraités, des jeunes couples, des familles. Et au sous-sol... des hommes nus qui encerclent une femme pour assouvir leurs fantasmes. Le contraste est saisissant. Au sein d'une coquette résidence, donnant sur la rue d'Alleray à Paris (XV^e), les cinquante copropriétaires bénéficiaient jusque-là d'une quiétude rare dans la capitale. Plus aujourd'hui : à l'approche du week-end, c'est chaque fois l'effervescence dans les locaux commerciaux qui jouxtent le parking souterrain des habitants.

Depuis près d'un an, cet espace, qui servait habituellement de stockage, a été loué par « Z ». C'est ainsi que se fait surnommer le gérant d'une entreprise spécialisée dans l'événementiel et l'activité de traiteur, mais qui profite surtout de ce « quartier général », rebaptisé la « Factory », pour y organiser trois à quatre gang bangs par semaine.

« Ma fille, ado, s'est sentie oppressée »

Cette pratique sexuelle, qui consiste à placer une ou deux femmes au centre des attentions de plusieurs hommes en même temps, est un business lucratif. Car ils sont parfois plusieurs dizaines à payer 80 € pour participer à des événements d'une heure ou deux, au calendrier publié sur un site Internet spécifique. Lequel appartient également à « Z ». Celui-ci indique mettre sur pied entre « 300 et 400 événements libertins par an, sur mesure et à la demande ». « Résultat, on voit arriver une horde d'hommes en rut dans le hall. On les croise aussi en allant au local poubelles », peste une mère de famille. Un voisin renchérit : « On est proche de l'affaire des viols de Mazan. Ce sont des hommes qui répondent à une annonce et viennent soumettre, comme un animal, une femme qui ne les a jamais vus avant. »

Dans la copropriété, comme dans le quartier, « l'ambiance a changé », témoigne un trentenaire. Pour autant, pas de nuisance sonore. Aucun comportement ou geste déplacé dans les parties communes de la part des participants à ces orgies. « Malgré tout, ma fille, ado, s'est sentie oppressée un jour dans le hall face à tous ces

hommes qui lui disaient bonjour et dont elle connaissait la raison de la présence, se rappelle une habitante de l'immeuble. Elle est remontée en pleurant. » « C'est une activité moralement inacceptable. Ce n'est pas du libertinage, reprend une voisine. On apprend le consentement à nos enfants et ce n'est pas compatible avec ce qui se passe dans nos sous-sols. »

Avec l'engouement, ces bacchanales se tiennent désormais en journée et de nuit. Comme ce vendredi de début novembre, par exemple. Alors qu'une soirée sadomaso est déjà programmée à 22 heures, deux annonces pour l'après-midi viennent s'ajouter sur le site Internet de « Z » : une femme pour une petite dizaine d'hommes caucasiens âgés de 30 à 50 ans ; deux femmes pour le maximum de partenaires, sans restriction, ouvert à tous.

Pour candidater, il faut envoyer un message à « Z ». Une fois accepté, le rendez-vous pour cet événement est fixé à 17 heures, à quelques mètres de l'entrée du sous-sol. Le jour J, vingt minutes en avance, déjà dix personnes patientent sur le trottoir. La plupart sont des habitués. « C'est vrai que ça change du libertinage classique. Des gang bangs, c'est plus difficile à trouver. Ici, il y en a tout le temps », lance un adepte ayant connu la Factory par le bouche-à-oreille. La troupe emprunte la descente vers le parking et s'engouffre dans les locaux sombres, mais classieux. Un sas avec un vestiaire. C'est là qu'il faut s'acquitter de sa « place », en liquide ou en carte bleue. Puis le groupe entre dans une deuxième pièce qui sert de bar. Des boissons alcoolisées et softs sont à disposition. Les deux filles ne sont pas encore arrivées dans la pièce principale d'environ 100 m² aux lumières tamisées, ressemblant à une discothèque, mais agrémentée de mobilier sadomaso, de canapés et d'un lit rond.

« Allez-y, elles sont là pour vous, faites-en ce que vous voulez »

Alors le groupe fait connaissance. Certains donnent des conseils aux plus timides pour éviter la panne. Car la performance a son importance. « Z » a été clair. « Si vous n'avez pas l'âme d'un dominant, si vous n'osez pas articuler le moindre mot cru, la moindre insulte, ne venez pas », avertit-il dans un message, dans le

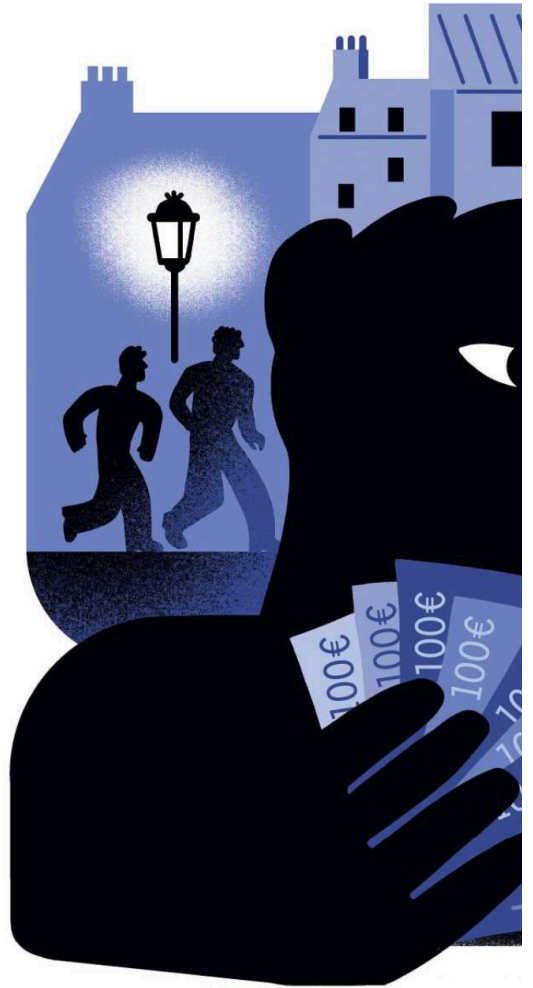
quel il précise aussi le comportement sexuel attendu. « Vérifiez avant votre niveau de forme, prévenez-les encore. Si vous êtes fatigué, je vous renverrai à la maison, je ne vous rembourserai pas et vous serez black-listé. »

Les deux femmes arrivent dans la salle principale. « Elles pensent être là pour une interview, à vous de les perturber, scénarise l'assistant du gérant, en passant voir les hommes en coulisses. Allez-y, elles sont là pour vous, faites-en ce que vous voulez, n'hésitez pas. » Assises sur un canapé au centre de la pièce, elles ne s'en éloigneront plus. Car les hommes, à tour de rôle, se mettent nus et viennent entourer les deux femmes. Les participants s'agglutinent pour obtenir leurs faveurs. D'autres patientent, non sans prendre du plaisir en solitaire, même si chacun essaye de gagner une place pour profiter davantage que son voisin. Les deux femmes se tournent vers les uns et

les autres pour les contenter, se montrent très actives. Réel plaisir ou réponse à une commande des organisateurs ? C'est toute la question que posent ces soirées. Et nous n'avons pas été en mesure de les interroger.

Vient le final. Le moment où l'assistant de « Z » demande à tous de terminer leur affaire. « Allez, on a une soirée sadomaso juste après, avec 73 personnes. Il faut qu'on arrange un peu la salle », pressent les membres de la Factory, qui invitent les participants à quitter les lieux. Après une quarantaine de minutes d'un gang bang qui aura rapporté près de 1 000 € aux organisateurs, les hommes se douchent ou se rhabillent. « Si seulement il y avait davantage de femmes comme ça », lance en partant ce quadragénaire. Le sourire aux lèvres. Les propos libidineux s'enchaînent. Un novice promet de revenir.

« Il y a toujours de nouvelles filles à découvrir, détaillent les organisa-



Ils répondent à une annonce et viennent soumettre, comme un animal, une femme qui ne les a jamais vus avant

Un habitant de l'immeuble



CLOD POUR LE PARISIEN

teurs aux clients. On les trouve sur les sites libertins. Ou alors ce sont des couples dont la femme a ce fantasme, ils ont envie de venir et nous contactent. » Plusieurs adeptes féminines confirment participer à ce type de soirée « avec plaisir et par choix », sans être rémunérées. Mais elles ne font pas de leur cas une généralité.

La police s'est penchée sur le dossier, en vain

Une autre quadragénaire, d'un statut social élevé, va dans le même sens. Mais elle se souvient qu'une fois, pour la convaincre, un organisateur d'événement lui avait soumis l'idée d'un « partage des recettes ». Et en sortant de son cas personnel, elle émet une nuance : « Il est possible que des femmes avec des problèmes financiers ou des contraintes psychologiques de leur conjoint puissent participer à des gang bangs sans le vouloir vraiment. »

Un abus de faiblesse aboutissant à des viols. Les gérants de French Bukake – du nom de ce site Internet spécialisé dans cette pratique sexuelle extrême – sont suspectés d'avoir profité des déboires financiers de certaines femmes. Dans ce dossier, 17 personnes sont mises en cause pour des viols sur de nombreuses victimes lors de tournages. « On a pensé directement à cette affaire lorsque Zs'est installé et qu'on a vu le mobilier avec des chaînes et des menottes qui entraient, en juillet 2023 », se remémore l'un des voisins. Des mains courantes ont été déposées dès janvier 2024. Des courriers envoyés aux pouvoirs publics. En vain.

« On a supprimé la notion de bonnes mœurs dans le droit des contrats, on s'attache plutôt de manière globale à la notion d'ordre public, rappelle-t-on au cabinet Phidea avocats, spécialisé en droit immobilier. D'un point de vue pénal, la frontière est le proxé-



Il n'y a pas de prise sur ce lieu tant que cela se passe entre adultes consentants. Il y a un problème de législation.

Philippe Goujon, maire du XV^e arrondissement

nétisme. Ce qui peut poser question, éventuellement, dans cette histoire de la rue d'Alleray, c'est lorsque les femmes sont recrutées, démarchées. » L'autre point ambigu est la certitude du résultat lorsqu'un homme paye une place à « Z », ce qui différencierait légèrement d'une entrée dans un club libertin classique, où personne n'est sûr de pouvoir « consommer ».

Alerté par ses administrés, le maire de l'arrondissement, Philippe Goujon (LR), a rapidement prévenu les services compétents : « J'en ai discuté avec le commissaire, et transmis des demandes à la préfecture de police. Je sais que la brigade de répression du proxénétisme s'est penchée sur ce dossier. » En pure perte, selon nos informations. « La police judiciaire n'avait pas de moyen de savoir si les femmes étaient rémunérées, du coup ils ont laissé tomber, soupire un habitant. Au commissariat local, on

nous a dit que, aux yeux de la loi, il n'y a pas de nuisance. Mais pour nous, voir cinquante inconnus dans nos parties communes, on trouve que cela constitue une gêne. »

Situation assez inédite, à la frontière avec la légalité. « Le problème de côté civil, c'est que les règlements de copropriété, souvent anciens, ne sont pas toujours très précis », commentent M^e Gwenaëlle Philippe et M^e Charlotte Debain, du cabinet Phidea avocats. Dans cette résidence, selon le règlement, les locaux peuvent être « utilisés pour l'exercice de n'importe quel commerce, à la condition que l'activité exercée ne nuise pas à la sécurité de l'immeuble et à la tranquillité des occupants ».

Sans « nuisance tangible », impossible de porter plainte

« Il faudrait donc justifier d'une nuisance tangible, même si l'activité d'organisation d'événements comme ceux-là ne correspond pas à ce qui serait indiqué dans le bail, renchérissement les deux avocats. Dès lors que cela ne contrevient pas à l'ordre public et au règlement de copropriété, il est difficile d'en demander son interdiction. » Et pour modifier ce règlement de copropriété, il faut obtenir l'unanimité. « Impossible, puisque le propriétaire des locaux est de meche, souffle un couple. Nous l'avons averti de ce qui se passait. Mais il ne vit pas là et il ne votera pas car ça irait à l'encontre de son business. » Celui-ci n'a pas répondu à nos sollicitations, tout comme « Z ».

Reste la préfecture de police, qui pourrait estimer que les locaux ne sont pas aux normes pour accueillir du public, les établissements de ce type étant soumis à un contrôle. Mais, là encore, peine perdue, malgré l'insistance des habitants. Le 19 avril, un employé du service de prévention incendie a bien été envoyé pour visiter les lieux. La veille et le lendemain, des gang bangs se déroulaient à la Factory. Mais pas ce jour-là. « Cette visite n'a pas permis de constater la présence de public ni la création d'un établissement recevant du public », indique le sous-directeur de la sécurité du public dans un courrier adressé aux copropriétaires. « C'est comme aller contrôler une discothèque un mardi midi », maugrée une riveraine.

Sans plainte, et il est impossible d'en déposer puisque aucun délit ne peut être dénoncé. « Il n'y a pas de prise sur ce lieu tant que cela se passe entre adultes consentants, regrette Philippe Goujon. Il y a un problème de législation, et aussi un manque de moyen d'intervention pour les pouvoirs publics. »

Par ailleurs, pour des lieux de petite capacité (moins de 20 personnes), aucune autorisation préalable de la préfecture n'est nécessaire et les règles sont allégées... sauf qu'« il s'y déroule des soirées accueillant plus de 50 invités », attestent les voisins du dessus. « Des douches et des toilettes ont été construites dans ce sous-sol, sans que le conseil syndical de la copropriété n'en soit informé. Mais le faire constater est compliqué, et cela ne suffit pas à faire fermer ce lieu », déplore un copropriétaire.